

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

### POUR LES TITRES DE TRANSPORT VENDUS PAR LA SOLEGETS ET SES MANDATAIRES UTILISABLES SUR LES REMONTEES MECANIQUES DU DOMAINE LES GETS ET POUR LES FORAITS LES GETS /MORZINE ET PORTES DU SOLEIL

La SOLEGETS, Société Publique Locale (SPL) est inscrite depuis le 18/04/2024 au Registre du Tribunal de Commerce d'Annecy sous le n° RCS : 927 815 480.- capital social de 3 000 000 €

Son siège social est situé : Maison des Gets, 61 route du front de neige, 74260 LES GETS (FRANCE)

Téléphone : +33(0)4 50 79 79 79 Adresse email : [info@solegets.com](mailto:info@solegets.com)

N° SIRET : 927 815 480 00011 – code APE : 49.39C – N° TVA : FR24927815480.

Les présentes conditions concernent la vente de titres de transport pour l'utilisation des remontées mécaniques des domaines Les Gets, Les Gets / Morzine et Portes du Soleil, en caisse et sur Internet <https://pass.lesgets.com/>. L'hébergement du site est assuré par la société **Alpilink** ([www.alpilink.fr/](http://www.alpilink.fr/)) 2 rue de la Viscose/F- 38130 Échirrolles. Elles s'appliquent pour les titres de transport vendus pour la saison en cours.

La SOLEGETS a souscrit auprès de la compagnie Allianz Assurance – Olivier Blanc Assurances – 10, avenue d'Evian – 74200 THONON les BAINS, un contrat d'assurance couvrant sa Responsabilité Civile Professionnelle encourue par son activité d'Organisateur et vendeur de voyages et de séjours, conformément aux dispositions des articles L211-16 à L211-18 du Code du tourisme

#### **ARTICLE 1 : Généralités**

L'acquisition d'un forfait implique la connaissance et l'acceptation par le client de l'intégralité des présentes conditions générales de vente et d'utilisation, sans préjudice des voies de recours habituelles.

Si une disposition des présentes venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques pour les sociétés ayant leur siège social en France.

#### **ARTICLE 2 : Le forfait**

Le forfait est composé d'un support (carte mains-libres) sur lequel est enregistré un titre de transport.

Le support se matérialise sous forme d'une carte mains-libres à puce.

Les aller-retours télécabine sont encodés directement sur le ticket de caisse et ne nécessitent donc pas un support carte mains- libres.

Le forfait donne accès selon la catégorie achetée aux domaines Les Gets, Les Gets / Morzine et Portes du Soleil et ce uniquement pendant la durée de validité du titre de transport.

Les forfaits dont la durée est supérieure à la durée la plus courte proposée sont strictement personnels, inaccessibles et intransmissibles.

La durée d'un Titre s'entend en « jours consécutifs ».

Il est par ailleurs proposé uniquement 2 produits Portes du Soleil valables pour des journées non-consécutives : forfait ski 5 jours non consécutifs en hiver (valable sur la saison d'hiver durant laquelle ils ont été émis) et forfait VTT 5 jours non consécutifs en été (valable sur la saison d'été durant laquelle ils ont été émis).

Conditions du forfait 5 heures : décompte du temps dès le premier passage à une borne de contrôle. Les périodes de ski non utilisées ne sont pas remboursées.

**ATTENTION:** Chaque émission de Titre donne lieu à la remise d'un justificatif de vente sur lequel figurent le domaine et la catégorie (adulte, enfant, etc.) du titre de transport, sa date limite de validité, son numéro de série et l'assurance éventuellement souscrite.

Ce justificatif de vente doit impérativement être conservé par le Client, lequel doit être en mesure de le présenter à la SOLEGETS ou aux autres exploitants des Portes du Soleil (selon le domaine concerné) en cas de contrôle ainsi qu'à l'appui de toute demande (ex : secours, perte ou vol du Titre, polyvalence, réclamation).

Il appartient au Client de s'informer sur les Titres et le cas échéant sur les Activités et les tarifs proposés et de sélectionner le plus adapté. Le Vendeur ne peut être tenu pour responsable du choix du Client.

**Rappel :** Ces conditions générales de vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat.

#### **Article 3 : Support « Mains libres »**

Le forfait de ski est enregistré sur un support de type carte mains-libres. Il est obligatoire pour l'acquisition d'un titre de transport moyennant le paiement d'un supplément de 3,00 € TTC (carte plastique) ou 6,00 € TTC (carte en bois). Il est rechargeable et non remboursable.

Les supports sont réutilisables plusieurs fois dans la limite d'une durée de garantie de 2 années.

Le contrôle s'opère en passant entre les antennes prévues à cet effet.

La garantie ne s'applique qu'en cas d'utilisation normale du support, elle consiste en la délivrance d'un nouveau support en remplacement du support défectueux.

pièces justificatives devront être présentées dans les deux mois. Le remboursement devant intervenir dans les quatre mois suivant la réception des pièces.

### Article 6 : Dédommagement en cas de maladie, accident ou motif personnel

Il ne sera procédé à aucun remboursement des entrées pour accident, maladie ou toute autre cause personnelle.

### Article 7 : Tarifs applicables

Seuls les tarifs disponibles auprès des bureaux administratifs font foi.

### Article 8 : Conditions météorologiques :

L'exploitant ne peut être tenu responsable des conditions météorologiques rencontrées lors de l'utilisation du titre. Il est de la responsabilité de chaque client de se renseigner sur les conditions climatiques par tous les moyens mis à sa disposition.

### Article 9 : Consignes de sécurité

Dans son intérêt l'usager doit lire et respecter les consignes de sécurité

### Article 10 : Détention des données privées et nominatives

Le Site garantit qu'il ne détient à aucun moment des données confidentielles liées au fonctionnement du système de paiement par carte bancaire. Les données nominatives recueillies par la société SOLEGETS dans le cadre du traitement des commandes ne seront pas confiées à des entreprises extérieures et seront régulièrement déclarées auprès de la CNIL. L'acheteur et les personnes mentionnées bénéficient conformément à l'article 32 de la loi « Informatique et Libertés » d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer au siège de la société SOLEGETS. Pour exercer ce droit : envoi d'un mail à [commandes@lesgets.com](mailto:commandes@lesgets.com)

### Article 11 - Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre de l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les Conditions Générales de Vente et d'utilisation des forfaits de remontées mécaniques ont été mises à jour conformément aux nouvelles directives européennes en matière de confidentialité. L'ensemble des informations qui sont demandées par la SOLEGETS pour la délivrance d'un forfait est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du forfait ne pourra intervenir. Certaines données (adresse postale, e-mail, n° tél.) pourront également être demandées aux Clients par la SOLEGETS pour permettre l'envoi d'offres commerciales par cette dernière, selon les modalités prévues par la loi LCEN du 21 juin 2004.

Les données relatives aux déplacements sont également collectées à des fins de gestion des opérations d'accès aux remontées mécaniques et de contrôle des titres de transport. Les données sont aussi recueillies à des fins statistiques. L'ensemble de ces données est uniquement destiné à la société SOLEGETS.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78- du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, suivi des décrets n° 2005-1309 du 20 octobre 2005 et n° 2007-451 du 25 mars 2007 le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes auprès de la société en écrivant à l'adresse suivante : SOLEGETS, BP 28, 74260 LES GETS. Responsable du traitement : Service Caisses. Finalités du traitement : Billetterie et contrôle d'accès.

En application de l'article 90 du décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005, toute personne peut recevoir les informations du présent paragraphe sur un support écrit, après une simple demande orale ou écrite auprès du service susvisé.

### Article 12 : Réclamation, suggestion et service à la clientèle

Les réclamations et suggestions peuvent être faites dans un délai de 10 jours après l'entrée Luge 4 saisons achetée: par écrit au siège de la SOLEGETS (Maison des Gets, 61 Route du Front de Neige, 74260 LES GETS) par e-mail : [satisfaction@lesgets.com](mailto:satisfaction@lesgets.com).

A défaut de réponse satisfaisante, le consommateur a la possibilité de saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et modalités de saisine peuvent être obtenues en consultant son site Internet : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

L'avis rendu par le médiateur ne s'impose pas aux parties au contrat. A défaut de règlement amiable, le litige peut être porté devant les juridictions compétentes.

### Article 13: Traduction et loi applicable – Règlement des litiges

Le présent contrat est soumis à la loi française. Dans le cas où les présentes CGVU seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes CGVU est la seule à faire foi. En conséquence, en cas de difficulté d'interprétation/d'application de l'une quelconque des dispositions présentes CGVU, il conviendra de référer expressément et exclusivement à la version française. Les présentes CGVU sont soumises tant pour leur interprétation que leur mise en œuvre, au droit français.

En cas de contentieux judiciaire, seuls les tribunaux du ressort du Tribunal de Bonneville sont compétents